Les correspondances

Une correspondance d'affaire à la fin du XVIIIème siècle : la marquise de Cabris et son procureur Jean-Louis Court

par Marianne Cariou

a marquise de Cabris, plus connue sous le nom Louise de Mirabeau, est une aristocrate provençale de la fin de l'Ancien Régime. Elle est née dans le Limousin en 1752 et morte à Paris en 1807. Son destin agité a défrayé toutes les chroniques mondaines de l'époque. Sa vie est scandée par de longues années de procès, intrigues et diffamations, face à sa famille coalisée. Elle est connue, par l'intermédiaire des études faites sur sa famille et plus particulièrement sur son frère, le Grand Mirabeau. Les références qui la concernent sont souvent réductrices. Sa biographie complète est faite par l'historien Dauphin Meunier¹, en 1914. Ce travail lui rend justice.

Durant l'ensemble de sa vie, la marquise a usé d'une très abondante correspondance qu'elle a souvent utilisée comme une arme dans ses incessants combats familiaux. « La lettre se dit d'un écrit qu'on envoie à un absent pour lui faire entendre sa pensée. Les amis s'écrivent des lettres de compliments, de nouvelles, de sciences, de curiosités, de consolation ; les amants des lettres de galanteries, de tendresse ; les procureurs, les agents, des lettres d'affaires, de recommandation », c'est ainsi qu'Antoine Furetière définit une lettre dans son *Dictionnaire* à la fin du XVIIème siècle². L'échange épistolaire est un acte de sociabilité qui répond aux exigences d'une élite. Une écriture qui, avec ses codes, recrée la réalité. La lettre possède une triple dimension : historique, littéraire et sociale.

Nous allons pénétrer dans l'intimité d'un corpus homogène de 156 lettres, constitué de la correspondance active de la marquise avec un de ses procureurs durant près de dix années, soit de 1778 à 1787. Ce corpus inédit a été retrouvé dans la région grassoise en 2005, il fait partie d'un fond notarial appartenant à Jean-Louis Court et concerne la gestion des affaires de la Maison de Cabris, entre 1778 et 1789. Cette correspondance a pour thèmes principaux les affaires, à la visée pragmatique, mais renferme également des parts plus ou moins importantes du « Je » de l'épistolière.

A travers cet échange, nous allons voir, les informations que nous offre cette archive particulière qu'est la lettre. Pour cela, nous allons d'abord nous intéresser aux deux épistoliers, les remettre dans les circonstances de cette correspondance. Dans un second temps, nous verrons l'évolution de cette relation écrite en tant que discours codifié, de parole ritualisée d'une élite à un moment donné. Dans un dernier temps, nous verrons ce que nous révèle cette relation épistolaire par les thèmes qui y sont développés, pratique « à la croisée de l'individu et du social ».

MEUNIER Dauphin, Louise de Mirabeau, marquise de Cabris (1752-1807), Emile-Paul Frères, Paris, 1914.

² FURETIERE Antoine, Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts, recueilli et compilé par feu Messire Antoine Furetière, Arnaut et Reinier Leers, 3 volumes, 1690.

Les épistoliers

La marquise de Cabris

La marquise de Cabris a passé sa vie à se battre contre sa famille et sa belle-famille coalisée. L'enjeu de ce vaste conflit est la fortune de la Maison de Cabris dont son mari, Jean-Paul de Clapiers, est l'héritier universel. Les seigneurs du fief de Cabris appartiennent à une vieille famille aristocratique féodale de Provence Orientale : la famille de Grasse.

Louise de Mirabeau et Jean Paul de Clapiers se sont mariés en 1769 et se sont installés dans la petite ville de Grasse. Les premières années de ce mariage sont rapidement mouvementées, sous fond de scandales locaux, de dépenses somptuaires, de dettes, d'adultères et de disputent entre les deux époux. La justice sera à plusieurs reprises sollicitée pour régler les conflits.

Le couple donne naissance, en 1771, à une unique héritière, Pauline de Clapiers. Cette même année, avec la mort de son père, Jean Paul de Clapiers se retrouve seul à la tête d'une fortune théorique de 52 000 livres annuelle. Ce jeune héritier semble prédisposer à des faiblesses d'ordre psychologique, avec des périodes sous le signe de la démence. A partir de l'année 1778, même année que le début de la correspondance, va débuter un long conflit familial, en plusieurs étapes. Un conflit qui s'intègre dans le contexte de la France prérévolutionnaire¹. Il semble que ce soit le père de Louise de Mirabeau, le célèbre *Ami des Hommes*, qui soit l'instigateur de cette gestion familiale.

Ce conflit peut être schématisé en trois étapes principales.

- Première étape : interdiction du marquis de Cabris et curatelle accordée à sa mère

Tout d'abord, une demande en interdiction, pour cause de démence, est faite au tribunal de Grasse, à l'encontre de Jean-Paul de Clapiers, à l'initiative officielle de sa mère, la marquise de Cabris douairière. Ainsi, le jeune marquis de Cabris, redevenu mineur par loi, est placé sous la puissance de sa mère, qui devient la curatrice des biens et des personnes de la famille, à la suite d'une assemblée de parents. La nouvelle curatrice, en profite pour accorder d'importants suppléments de légitime à ses quatre filles et gendres, c'est-à-dire une part plus importante de l'héritage. Les comptes de cette curatelle et les différents actes passés sont au cœur des procès jusque sous l'Empire.

- Deuxième étape : lettre de cachet à l'encontre de Louise de Mirabeau

Suite à l'interdiction de son mari, Louise de Mirabeau est repassée sous l'autorité de son père. Ce dernier obtient une lettre de cachet contre sa fille qui est enfermée au couvent des Ursulines de Sisteron jusqu'en 1781.

Cette politique familiale autoritaire est à mettre en parallèle avec le procès qui oppose le marquis de Mirabeau et sa femme, en séparation de corps, dont l'enjeu est également financier. Le jeune couple de Cabris a, à plusieurs reprises, soutenu la marquise de Mirabeau, ce que le marquis de Mirabeau considère comme un parricide. Ce dernier redoute, tout au long de sa vie, une coalition des différents membres de sa famille contre sa personne. Sa gestion familiale est sous le signe du despotisme, il a obtenu dix-sept lettres de cachet à l'encontre des différents membres de sa famille...

- Troisème étape : le mariage de Pauline, unique héritière

Rapidement, la fille unique du jeune couple de Cabris, Pauline de Clapiers, devient l'enjeu de ce conflit. Les chefs de famille proposent des prétendants au mariage, toujours afin d'avoir la main mise sur les biens de la Maison de Cabris. Cette dernière étape va échouer.

¹ Sur les grands procès de la France prérévolutionnaire, voir MAZA Sarah, *Vies privées, affaires publics. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, (traduit par C. Beslon et P.-E. Dauzat), Fayard, Paris, 1987.

Durant sa détention, Louise de Mirabeau va mener une guerre des *factums* contre ses adversaires afin de rendre sa cause publique. Cela lui permettra de retrouver la liberté. A partir de l'année 1782, elle s'installe à Paris afin de mener à bien ses procès : elle veut récupérer la garde de son mari et de sa fille ainsi que la gestion des biens. Elle connaît un long procès et une victoire incontestable mais éphémère, en 1786. Pour cela, elle va confronter les sentences de l'opinion publique, en pleine émergence, à celle de la justice réglée. Afin de faire entendre sa voix, elle va emprunter la plume des plus savants jurisconsultes, des plus éloquents avocats de l'époque. Par son attitude, elle divise la société, la cour, ameute les foules, fatigue la justice et l'autorité, brave la persécution, la calomnie et la ruine. Dans sa tâche, elle se fait aider par de nombreux hommes de loi, dont le fidèle Jean-Louis Court.

Un homme de loi aixois, Jean-Louis Court

Jean-Louis Court est un procureur au parlement d'Aix-en-Provence. Il a passé l'ensemble de sa vie dans cette ville, où il se marie et à deux filles. La famille Court est une vieille famille de la région grassoise qui a participé à la fin du XVème siècle au repeuplement du village de Cabris. Cette famille aux multiples branches a connu dès le XVII ème siècle une ascension sociale importante. Une des branches est même anoblie au XVIII ème siècle. Il semble que ce soit le père de Jean-Louis Court, un négociant, qui ce soit installé dans la région aixoise.

L'homme de loi a gardé un lien fort avec ses racines familiales. Son réseau de relations attaché aux affaires de la Maison de Cabris est constitué pour l'essentiel de parents plus ou moins lointains : oncles, neveux, cousins ... Ils entretiennent des correspondances suivies sur différentes affaires. Tandis que le fermier le plus important, « de la ferme des moulins à huile », est un oncle du procureur, Antoine Court, qui est aussi un de ses interlocuteurs privilégiés. Le procureur est au service de la marquise de Cabris durant l'ensemble de la correspondance, soit de l'année 1778 à l'année 1787.

La mise en relation

Au début de la correspondance ce sont deux inconnus qui s'écrivent. Il semble que ce soit le marquis de Cabris qui soit à l'initiative de cette mise en relation, mais nous n'avons aucune preuve qui l'atteste. Seule la première lettre de la marquise à Jean Louis Court permet de le penser : « Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la lettre de mon mari, il me l'a communiqué et vous pouvez croire comme il vous le dit que nous n'avons qu'une même opinion, et les mêmes sentiments dans l'affaire présente »¹. On peut supposer que le marquis de Cabris ait choisi un homme de confiance dont la famille est originaire de la région grassoise et reconnu par les seigneurs du lieu, ce que nous confirme la marquise : « Depuis que je suis entrée dans la Maison de Cabris je suis accoutumée à voir votre famille citée avec estime et confiance »².

Ce choix s'est fait en parallèle avec celui du premier avocat qui va défendre le couple, le célèbre Pascalis³. Jean-Louis Court, travaille au Parlement de Provence, où la marquise a fait appel de la sentence en interdiction rendue à Grasse.

C'est un fidèle de la Maison de Cabris. Il aide d'abord la marquise à parfaire sa défense pendant sa détention, puis il devient le régisseur officiel des biens de la Maison de Cabris. Dans cette tâche, il est secondé sur place par un procureur fondé, Jacques Joseph Chabert. De cette relation professionnelle, il nous reste la correspondance active de la marquise de Cabris avec 156 lettres.

¹ Archives municipales de Cabris (AMC) Série A E01, 2 janvier 1778, du Château de Cabris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

² AMC, Série A K20, 25 mai 1784, de Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

³ PASCALIS Jean Joseph Pierre, avocat à Aix en Provence dès 1751, puis assesseur dans cette même ville et procureur du pays de Provence.

La lettre : « Un discours de l'absence codifié »

Un vaste corpus

L'écriture d'une lettre est un acte social et une pratique ritualisée et codifiée. Ce discours de l'absence est rédigé sous le modèle de la conversation bienséante. Les normes sont diffusées depuis le XVIIème siècle par de nombreux manuels épistolaires. L'écriture est essentiellement le fait d'une élite, qui reproduit sur le papier les marques de sa distinction sociale. Cette correspondance d'affaires n'échappe pas à la règle.

Ces lettres forment un corpus homogène. Quelques-unes sont rédigées de la main de sa fille Pauline¹. L'écriture de l'aristocrate est régulière. Ce corpus s'organise inégalement en trois périodes distinctes. On note une évolution au fil du temps dans la rédaction, en particulier de l'exorde et de la souscription utilisée.

- Une première période, avec un ensemble de 28 lettres rédigées durant l'année 1778 :

Dès la cinquième lettre², la marquise est enfermée dans un couvent de Sisteron par lettre de cachet. Elle met en place différents stratagèmes pour contourner l'interdiction d'écrire qui lui est faite par la justice, à la demande de sa famille.

La marquise de Cabris utilise dans son exorde, le conventionnel « Monsieur ». Cette formule est insérée dans le corps du texte, sans décalage graphique : « Je reçois enfin des nouvelles par un muletier de ce pays, Monsieur, Belissen m'a écrit un mot ... »³. C'est une correspondance de type « supérieur », une marquise, à un « inférieur », un simple procureur. La souscription est classique, elle décline la formule de « l'humble et obéissant servant » sans décalage graphique par rapport au corps du texte : « J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et obéissante servante », qui se décline en « un parfait dévouement », « sincère attachement » ... Elle signe durant cette période : « Mirabeau, Marquise de Cabris ».

La dernière lettre de l'année est datée du 26 octobre 1778⁴, rien n'y indique un arrêt de la correspondance. Plusieurs hypothèses peuvent être faites : nous savons que les conditions de détentions se dégradent, tandis que la sentence en interdiction de son mari est confirmée par la justice. La seule entrave à la liberté de l'aristocrate est une lettre de cachet émanant du roi, l'homme de loi ne peut plus rien pour sa cliente sans se compromettre.

- La seconde période commence en 1782 jusqu'en 1787, c'est la grande majorité du corpus avec 135 lettres:

Le 1^{er} mai 1782⁵, la marquise de Cabris, libre depuis quelques mois, reprend contact avec son ancien procureur, afin de lui demander des papiers concernant ses affaires. Elle s'est installée à Paris afin de continuer ses procès. A partir de sa sortie de prison, elle signera cette correspondance de « la marquise de Cabris », sans son nom de jeune fille. Dès le début de l'année 1783, Jean-Louis Court est, par ordre de la justice, régisseur et administrateur provisoire des biens. Au début de cette période, la marquise use du conventionnel « Monsieur » en début de lettre, puis par alternance, pendant quelques mois, elle va utiliser la formule plus familière de « Mon cher Court » qui deviendra rapidement la règle. Cette expression dénote entre les deux correspondants une intimité relative. Ses souscriptions sont aussi moins formelles et plus familières.

Elle va y intégrer les familles des deux épistoliers, l'égo va prendre plus de place dans les lettres : « Mille Choses tendres à votre femme & à vos filles, la santé de la cadette est-elle meilleure ? Adieu, mon cher Court, soyez sûr de mon attachement »⁶, ou « Adieu, mon cher Court, ma fille et moi nous embrassons vos Dames, et

¹ Il y a 14 lettres écrites de la main de Pauline de Clapiers entre les années 1784 et 1786.

² AMC Série A AE05, 02 mars 1778, Sisteron, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

³ AMC Série A AE06, 04 mars 1778, Sisteron, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

⁴ AMC Série A AE28, 26 octobre 1778, Sisteron, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

⁵ AMC Série A AI01, 1er mai 1782, Paris, Couvent de Bon Secours, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

⁶ AMC, AK05, 10 février 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

je vous renouvelle l'assurance de mon inviolable attachement »¹. Des souscriptions qui se rapprochent du registre des lettres familières.

- La rupture en 1787 : une lettre

Durant l'été de l'année 1787², Jean-Louis Court annonce sa démission à la marquise de Cabris qui va très mal le prendre et va user d'un ton beaucoup plus distant à cette occasion et reviendra à la tournure originelle du formel « Monsieur ». Cette démission est ressentie comme une trahison par l'aristocrate. Depuis quelques mois, la relation entre les deux épistoliers est plus suspicieuse, faite de reproches mutuelles sur leur loyauté réciproque. Des doutes et des interrogations sur la gestion des biens. Jean-Louis Court démissionne pour des raisons de santé, il décédera peu de temps après.

La correspondance, un acte de séduction

La lettre est un discours de l'absence qui a pour objectif de convaincre ou de séduire son interlocuteur. Elle suit la trame des relations mondaines d'Ancien Régime. Pour cela, l'ensemble des ressources de rhétorique classique est utilisé ainsi que les marques de l'intimité fixées par l'étiquette épistolaire.

Dans cette correspondance d'affaire, la marquise de Cabris utilise diverses techniques de persuasion afin de « séduire » l'homme de loi à son service. Elle a besoin de lui pour mener à bien ses combats et la gestion de ses affaires. Afin de persuader son interlocuteur, l'épistolière essaie de plaire et d'émouvoir au fil de la correspondance. Pour cela, elle lui donne des informations sur le bien-fondé de leur combat, elle lui assure que celui-ci est juste et valorisant pour l'homme de loi. Il permet à une famille, qui plus est de grande extraction, de retrouver sa dignité. Un message à la portée pragmatique qui est un des fondements même de la lettre au XVIIIème siècle. C'est un outil privilégié pour véhiculer ses propres valeurs et tenter d'infléchir au nom de ces valeurs le jugement ou l'action du destinataire :

J'espère, mon cher Court, que toutes les peines que cette situation provisoire des affaires vous donne ne vous seront point à charge quand vous considérerez qu'il s'agit de conserver les intérêts de mon mari, les miens, ceux de mon enfant et de réparer le mal qui vous révolte tant de fois avec tous les honnêtes gens, de seconder enfin, les vues d'une femme qui a tout prix à voulu sauver l'honneur de son mari, sa fortune et celle de son enfant : ce rôle est digne de vous, mon cher Court, votre femme et vos enfants vous en chériront et respecteront d'avantage³.

L'étiquette épistolaire de l'Ancien Régime est sous le signe du compliment, des louages, dont la marquise de Cabris n'est pas avare dans ses lettres. Elle fait très régulièrement référence au zèle du procureur, à sa fidélité : « Je suis pénétrée de reconnaissance, monsieur, du zèle, de l'empressement que vous avez mis dans l'envoi important que j'ai reçu avant-hier »⁴. Elle lui assure sa confiance en lui et le flatte : « Enfin, mon cher Court, vous allez faire parler et agir le marquis de Cabris, vous êtes son représentant, il ne pouvait en avoir un ni plus honnête ni plus sage, ni plus digne de sa confiance, je m'en repose entièrement sur vous »⁵. Jean-Louis Court est gagné à sa cause, il travaille à son service mais elle redoute qu'il passe dans le camp ennemi ou ne l'abandonne à son sort. Elle le met souvent en garde contre de fausses informations, de la calomnie, qui pourraient lui parvenir à son sujet. Comme nous l'avons vu, la place de l'égo et des familles est plus présente dans les lettres. C'est aussi une technique de séduction afin d'attendrir le destinataire.

¹ AMC, AK26, 22 juin 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

² AMC Série A N07, 16 août 1787, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

³ AMC Série A L14, 24 mars 1785, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

⁴ AMC Série A J12, 26 avril 1783, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

⁵ AMC Série A K16, 21 avril 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

Le discours de l'absence

L'échange épistolaire est le « discours de l'absence ». Un retard ou un silence sont considérés comme une faute, une atteinte à la justice d'une relation réciproque. Dans cet échange, les reproches sur les silences du procureur sont en moyenne d'un par année. Dans ce cas-là, elle lui montre les conséquences qu'ils ont sur leurs affaires mais aussi sur les personnes de sa fille et de son mari. Elle n'hésite pas à le culpabiliser :

Votre silence commence à me désespérer, mon cher Court, il fait broyer du noir à mes conseils, à mes amis, et troubles toutes les têtes et assurément quoique soit votre opinion et votre conduite là-bas c'était tout de même des partis que vous pouviez prendre, le plus inquiétant de tous, faut-il donc qu'alors que je sois forte contre mes ennemis, ce soit de mes amis que les coups me viennent. (...) L'incertitude est mortelle dans ma situation (...)¹.

Le procureur est le seul lien régulier que possède la marquise avec les terres de son mari et ses vassaux. Quand, elle se retrouve à court d'argument, la marquise utilise sa fille pour « attendrir » l'homme de loi. Ainsi le 5 juillet 1785 : « Maman est dans la plus grande inquiétude, Monsieur, elle a peur que quelques malheureux accidents ne vous ai empêché de lui écrire, elle me charge de vous témoigner sa peine, ne pouvant le faire, elle-même, elle court les juges… »². Globalement, la correspondance est sous le signe des louages et de la confiance.

Les thèmes abordés

Une correspondance d'affaire

Les thèmes principaux de cette correspondance sont récurrents, ils s'apparentent au registre des lettres d'affaires. Ils concernent principalement les incessants procès et l'administration des biens de la Maison de Cabris.

Depuis un mois, je mène une vie de chien sur le compte de la douairière, je travaille moi-même, et il n'y a pas une pièce qui ne m'ai déjà passé vingt fois par la main, rien n'est fait en règle, tout est obscures, le fond du compte est exactement le même que celui qui a été rendu à Maitre Boulard et que vous avez déjà vu³.

La marquise de Cabris joue un rôle très actif dans la gestion de l'ensemble des affaires. Nous savons qu'elle participe très activement à l'élaboration des différents mémoires judiciaires qui vont contribuer à rendre célèbre l'affaire judiciaire. Sa grande victoire se situe en 1786 lorsqu'elle obtient la curatelle honoraire des biens et des personnes de son mari et de sa fille par le parlement de Paris. Nous pouvons suivre en détail le déroulement des procès et leurs rebondissements : les tribunaux, les avocats, les ministres et hommes influents sollicités ...

Nous pouvons également rentrer au cœur de la gestion quotidienne de l'ensemble des fiefs, avec une gestion indirecte de la part des seigneurs, qui est un mode de gestion répandu au XVIIIème siècle. Nous connaissons parfois le choix des fermiers et les raisons de celui-ci. Il arrive à la marquise de Cabris d'écrire directement à ses vassaux afin de régler des conflits locaux.

Elle fait confiance à son homme de loi quant à la gestion des biens, mais elle lui rappelle parfois qu'elle détient des renseignements précis extérieurs sur ses actes.

Malgré ces procès, la marquise de Cabris reste une aristocrate d'éducation et de tempérament. Dans sa

¹ AMC Série A K26, 22 juin 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

² AMC Série C L01, 5 juillet 1785, Paris, lettre de Pauline de Clapiers à Jean-Louis Court.

³ AMC Série A N06, 3 mai 1787, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

gestion des biens, elle n'oublie aucune de ses prérogatives seigneuriales. Sa politique administrative s'apparente à la « réaction seigneuriale », en voulant, par exemple, mettre à jour le terrier¹. Le cadre normatif de la correspondance d'affaire enserre aussi l'expression de l'intime.

La vie quotidienne, l'intime

La santé de chacun des épistoliers et de leur famille respective est très présente dans la correspondance. La marquise de Cabris a eu d'importants problèmes de santé durant sa détention et en aura jusqu'à la fin de sa vie. Il en est de même pour son mari, qu'elle appelle souvent « mon malade » et de Jean Louis Court. Nous connaissons parfois les détails des maux et mêmes leurs remèdes. Ces références sont souvent faites dans la conclusion des lettres, partie qui est aussi dévouée aux « caresses » et compliments à partager.

Cette correspondance régulière nous permet d'appréhender de nombreux détails de la vie de la marquise de Cabris et de sa famille. Nous connaissons de façon précise, certaines de ses adresses, une partie de son réseau de sociabilité, le prix de certains courriers, les différents moyens employés pour envoyer des lettres... Nous pouvons apprécier aussi la réaction enthousiaste des villageois de Cabris, lors de la victoire de « Madame la Jeune ». Nous apercevons aussi certaines pratiques de consommation « luxueuses » comme l'envoi d'huile et de chocolat de Provence. La marquise de Cabris et sa famille rencontrent des problèmes financiers récurrents. Les revenus sont mis sous séquestre et les procès coûtent très chers. L'argent est un thème régulier de la correspondance. En faisant référence à leur vie à Paris, elle rappelle qu'il faut « qu'ils s'entretiennent tous les trois dans un pays où la médiocrité même est repoussée »². Cela ne l'empêche pas de faire preuve de générosité avec certains de ses vassaux ou avec son procureur. A qui elle propose de fixer lui-même les charges de ses honoraires, ce qui ne l'engage à pas grande chose en sachant que c'est lui qui gère ses finances et qu'il connait leur état...

Au-delà des affaires, les deux épistoliers se rendent des services mutuels.

La réciprocité des échanges

Jean Louis Court rend des services à sa cliente, qui dépasse ses attributions. Il lui procure des fonds à plusieurs reprises. La marquise de Cabris use d'une consommation à crédit, ce qui est une habitude nobiliaire. Son procureur se fait entremetteur entre elle et son oncle, Antoine Court, afin de lui procurer des fonds : « J'ai reçu les deux lettres de change que vous m'avez envoyé, elles sont venus bien à propos et je vous en remercie mille fois, par le premier courrier je remercierai monsieur votre oncle »³. La marquise de Cabris, de son côté, joue de ses influences parisiennes et versaillaises afin de rendre de menus services à la famille ou à des amis de l'homme de loi :

Monsieur de Beauséjour⁴ n'a pas voulu écouter la question que je lui ai faites sur le coût de la consultation qu'il a faite pour le seigneur Pugnaire⁵, vous pouvez lui dire qu'il n'a rien à débourser pour cet article. J'attends votre réponse au sujet du jeune monsieur Court⁶ et rien ne sera négligé, je m'occupe également des affaires de messieurs Renaud et Aubin⁷ et aucun de ces articles ne sera négligé, vous pouvez en assurer les intéressés⁸.

¹ Terrier : recueil d'aveux et dénombrements, déclarations et reconnaissances, passés par les tenanciers d'une seigneurie, avec indication exacte des leurs tenures et des redevances auxquelles ils sont astreints.

² AMC Série A J14, 14 octobre 1783, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

³ AMC Série A J15, 8 novembre 1783, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

⁴ Un des conseillers principaux de la marquise de Cabris, avocat au Parlement de Paris.

⁵ Ami de Jean-Louis Court

⁶ Fils d'Antoine Court, futur Joseph Court de Fontmichel.

⁷ Ami de Jean-Louis Court

⁸ Amis de Jean-Louis Court

L'affaire qui revient le plus régulièrement dans la correspondance est le placement d'un jeune cousin de son procureur. Une fois son placement définitif obtenu, la marquise se charge de faire guider les premiers pas du jeune Court :

Je commence par l'article de votre cousin, mon cher Court, je vous envoie le paquet tel que je l'ai reçu de Versailles, vous y trouverez une lettre du Comte de Boysseult à Monsieur Court l'aîné, celle que monsieur le vicomte de Vergennes écrit au premier au sujet de monsieur Court le cadet,(...) Je me fais un grand plaisir de le voir, qu'il descende chez moi ou mieux chez monsieur de Briançon (...); il se chargera volontiers de guider ses premiers pas ici (...); d'ailleurs, il le mènera à Versailles et le présentera au comte de Boysseult son ami¹;

La marquise donne régulièrement des nouvelles de son protégé à son procureur. Le jeune homme fera une carrière militaire importante sous l'Empire. Ces échanges de bons procédés sont à mettre en relation avec le patronage aristocratique très important et très influent sous l'Ancien Régime. Des hommes, les clients, sont au service de Maisons qui les récompensent de leur fidélité par des faveurs.

Pour conclure, cet échange épistolaire est riche en informations sur le quotidien d'une aristocrate de la fin de l'Ancien Régime. La lettre est un lieu de mémoire pour l'historien. De nombreuses thématiques sont ici appréhendées : la justice, la société, l'intime, la gestion quotidienne d'une seigneurie, le tout dans le contexte agité de la France prérévolutionnaire.

La destinée de Louise de Mirabeau confesse son milieu et son temps. Elle les personnifie dans leurs aspirations comme dans leurs défaillances. Elle a mené une vie de combats. Elle a tout sacrifié pour faire triomphersa cause et s'adonner à ses devoirs, de mère, d'épouse, de femme et de seigneur, et ce avec une ténacité sans borne.

¹ AMC Série A M06, 14 octobre 1783, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

Bibliographie indicative

BERUBE Georges, SILVER (Marie-France.) (textes réunis et présentés par), *La lettre au XVIIIème siècle et ses avatars*, Toronto, Gref, 1996.

BORRICAND René, Nobiliaire de Provence: Armorial général de la Provence, du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange, 2 volumes, Avignon, 1975.

BOSSIS Mireille, L'épistolarité à travers les siècles, geste de communication et/ou d'écriture, colloque, Stuttgart, 1990.

CASTEL Pierre-Jacques (De), *Huit siècles d'histoire d'un village en Provence : Le marquisat de Cabris*, Tac Motifs, 1991.

CHARTIER Roger (sous la dir. de), *La correspondance, les usages de la lettre au XIXème siècle*, Paris, Fayard, 1991.

GRASSI Marie-Claire, Lire l'épistolaire, Paris, Armand Colin, 1998.

GRASSI Marie-Claire, « La lettre en archives : approche méthodologique », dans *Cahiers du GRHIS*, n°12, 2001, pp. 73-81.

LACOUE-LABARTHE Isabelle, MOUYSSET Sylvie (Dir.), *Ecrire au quotidien*, CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, n°35, 2012.

LACROIX Jean Bernard, « Un exemple d'ascension social sous Louis XIV : Court, meunier à Cabris », dans *Recherches Régionales*, n° 164, Nice, Conseil Général des Alpes Maritimes, 2002, pp. 53-74

MAGNAN André (textes réunis et présentés par), *Expériences limites de l'épistolaire : lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, Honoré Champion, Paris, 1993.

MAZA Sarah, *Vies privées, affaires publics. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, (traduit par C. Beslon et P.-E. Dauzat), Paris, Fayard, 1987.

MAZA Sarah, « Le tribunal de la nation : les mémoires judiciaires et l'opinion publique à la fin de l'Ancien Régime », dans *Annales E.S.C.*, 1987, n°1, pp. 73-90.

MEUNIER Dauphin, Louise de Mirabeau, marquise de Cabris (1752-1807), Paris, Emile-Paul Frères, 1914.

OUZOUF Mona, « Le concept d'opinion publique au XVIII^e siècle », dans *L'homme Régénéré*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 21-53